



Protocole sanitaire de reprise de la pratique

Les conditions sanitaires exceptionnelles imposées par la situation sanitaire actuelle impose la mise en place de mesures encadrant la pratique du basketball et imposées par la FFBB dans son protocole de reprise pour le sport amateur daté du 7 août 2020.

Le manager covid-19 du club a été désigné en la personne de son président. Il en réfère aux encadrants pour l'application et le respect du présent protocole.

Ces mesures sont destinées à protéger les joueurs, leurs proches et les bénévoles du club.

Les encadrants sont informés et prévenus de ces mesures. Un rappel sera fait en début de séance et une vigilance particulière sera apportée par les encadrants avant, pendant et après la pratique.

Autodiagnostic:

- Toute personne présentant les symptômes suivants devra rester chez lui par précaution et prévenir l'encadrement du club ou le manager Covid:

- Fièvre
- Frissons
- Sensation de chaud/froid
- Toux
- Douleur ou gêne à la gorge
- Difficulté respiratoire au repos ou essoufflement anormal à l'effort
- Douleur ou gêne thoracique
- Orteils ou doigts violacés type engelure
- Diarrhée
- Maux de tête
- Courbatures généralisées
- Fatigue majeure
- Perte de goût ou de l'odorat
- Élévation de la fréquence cardiaque de repos
- Autres : ...

- En cas de doute ou de suspicion de Covid, le pratiquant ou son représentant légal devra prévenir immédiatement l'encadrant ou le manager Covid du club.

- Les représentants du club et encadrants se réservent le droit de refuser l'entrée d'un pratiquant présentant ces symptômes.

Règles d'hygiène:

- Se couvrir systématiquement le nez et la bouche en toussant ou en éternuant dans son coude;
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter immédiatement dans une poubelle adaptée
- Eviter de se toucher le visage, en particulier le nez, la bouche et les yeux
- Conserver une distance minimum d'1 m entre les personnes en dehors des moments de pratique sur le terrain (avant et après l'entraînement).
- L'encadrant veillera à conserver une distance de 2 m avec les joueurs et parents lors des aller-venues.

- Port du masque obligatoire pour tous à partir de 11 ans. La seule exception est pour les pratiquants actifs - joueurs et entraîneurs - pendant la période de pratique exclusivement (entraînement et matchs officiels). Les joueurs remplaçants non actifs et les officiels de table doivent porter le masque impérativement.
- Limiter au maximum les échanges de matériel en amenant son propre matériel, marqué avec le nom.

Accès à la salle polyvalente:

- L'accès au gymnase est interdit aux parents avant, pendant et après les périodes d'entraînement (mercredi et vendredi).
- L'entrée des joueurs, masqués, se fera exclusivement par la porte principale de la salle polyvalente et après accord de l'encadrant en charge.
- La sortie des joueurs, masqués, se fera exclusivement par la porte latérale (côté grillage école elem.) et après accord de l'encadrant en charge.
- La désinfection des mains par gel hydro-alcoolique est obligatoire à l'entrée et à la sortie pour tous.
- Les portes intérieures sont maintenues ouvertes pour limiter les contacts
- L'accès à la salle polyvalente pour le public lors des matchs officiels sera soumis au port du masque et la distanciation, assurée par un écart mini. d'1 m entre les chaises.
- L'accès au local du club est réservé exclusivement aux encadrants et au bureau.

Accès aux vestiaires:

L'accès au vestiaire est interdit jusqu'à nouvel ordre, et tant que les conditions sanitaires (traçabilité, nettoyage, ventilation, rotation...) ne pourront pas être respectées.

Les pratiquants arrivent et repartent en tenue.

Nettoyage du matériel:

- Le nettoyage est obligatoire pour tout le matériel du club utilisé par les pratiquants, ballons compris. Un temps supplémentaire a été prévu pour permettre cette désinfection.
- Les chasubles usités devront être isolés en fin d'entraînement et lavés à 60° minimum avant réutilisation.
- Lors de matchs officiels, le nettoyage des chaises utilisées par les pratiquants est sous la responsabilité du club.

La sécurité sanitaire est l'affaire de tous et ne se limite pas aux pratiquants du basket.

Merci de respecter scrupuleusement ce protocole jusqu'à nouvel ordre.

Le bureau du Basket Mervillois.